

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 104, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX : Téléphone 331-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléphone 9-55
2, rue Fidèle Laboucq

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

M. Armand GUILLON le nouveau Préfet du Nord a pris, hier, possession de son poste

Comme nous l'avions laissé entendre, M. Armand Guillon, le nouveau Préfet du Nord, a pris, hier, possession de son poste.

Nous avons sur ce point l'opinion d'un grand journal du Midi, qui écrivait, il y a à peine un mois, les phrases suivantes : « Cet administrateur expérimenté, dont la puissance de travail n'avait d'égal que la bonne grâce et l'habileté qu'il apportait à l'exercice de ses délicates fonctions, avait de surcroît triomphé... »



M. GUILLON, le nouveau Préfet du Nord à sa table de travail à la Préfecture. On voit debout, à sa droite, M. VERLOMME, secrétaire général du Nord.

Voyageur furent reçus par M. Roger Verloinne, secrétaire général du Nord, et gagnèrent ensuite leurs appartements.

A 17 h., l'envoyé de notre journal eut l'honneur d'être reçu par M. Armand Guillon.

Le nouveau préfet du Nord est d'un abord très franc, très ouvert, fort aimable.

En quelques mots il nous a dit son désir de travailler avec ardeur à la prospérité de notre département, et grand et sûr, car il représente une des principales richesses de la France : la richesse fruit du travail et d'une activité qui ne se décourage point.

C'est ce travail qu'il faut encourager, aider. C'est à cette tâche que le nouveau préfet du Nord entend se consacrer avec la plus grande loyauté.

Nous que, aujourd'hui, à 10 h. du matin, M. Armand Guillon, recevait officiellement les représentants de la Presse du Nord.

Rappelons, en terminant, que M. Armand Guillon, qui fut très peu de temps préfet de Seine-et-Oise, à Versailles, était auparavant préfet de la Haute-Garonne, à Toulouse, et que, aux prises avec de réelles difficultés, il y a laissé le souvenir d'un administrateur très adroit, rempli d'équité, et inspirant la confiance.

UN PETIT DRAME DANS UN CAFÉ DE VALENCIENNES

Avisée par la rumeur publique, la police a arrêté un forain qui blessa de deux coups de revolver un cafetier cambésien

Un petit drame s'est déroulé l'autre matin dans un café de Valenciennes, où un Cambésien à la suite d'une querelle fut blessé de deux balles de revolver. Cette tragédie n'avait pas été ébruitée, ses acteurs, tant le meurtrier que le blessé n'ayant aucun intérêt, en raison de torts réciproques, à se signaler à l'attention de la Justice. La rumeur publique ne fut pas aussi discrète, hier la police valenciennoise mit au courant des faits intervenant et, en attendant mieux, le Parquet de Valenciennes faisait écrouer l'auteur de la tentative de meurtre.

En jouant aux cartes

Georges Santer, né le 23 avril 1903 à Paris, exerçant la profession de marchand forain, marié, père d'un enfant, vit séparé de sa femme. Il occupe une chambre dans un café de Valenciennes.



Georges Santer, le meurtrier, au moment de son arrestation.

Le 16, place du Marché-aux-Poissons, et très connu sous le nom de « café Georges ».

Vendredi matin, Georges Santer jouait paisiblement aux cartes dans le débit avec un Polonois, lorsqu'un « Jo ».

« Jo », c'est le nom de guerre de Léon-Roger Richard, né le 17 juin 1894 à Nervesa, qui tient un café à Cambrai, 22, rue de Paris. Pour raisons personnelles « Jo » vient fréquemment à Valenciennes où il occupe une chambre au n° 53 de la rue Deslaur.

Santer avait fait la connaissance de Jo il y a un mois et demi, mais pour des raisons qu'il n'a pas voulu divulguer il a rompu les relations d'amitié naissante. Les rapports entre les deux hommes étaient devenus assez froids. Jo en témoignait bien. Les joueurs ayant discuté un point, Jo donna son avis sans aménité.

« Je ne suis pas plus bête que toi, riposta Santer. »

Ce fut le début du drame.

Tout à l'heure tu t'expliqueras avec moi dit le Cambésien.



EN HAUT : Au centre, entre les policiers, le meurtrier Georges Santer. EN BAS : M. AVENEL, chef de la Sûreté, accompagné du sous-brigadier URBAIN, venant enquêter dans le débit.

« Désolidarisation »

« Monsieur le Président,

« N'ayant pu obtenir du Conseil d'administration, qui n'en a pas compris la nécessité, la nomination d'une commission ou d'un organisme intermédiaire pour se prolonger des événements critiques ou des agissements répréhensibles.

« Nous vous réitérons avec force que c'est nécessaire de désigner d'urgence une sorte de comité chargé d'établir un bilan sincère, de redresser la comptabilité, de faire le point de la situation actuelle dans son ensemble, pour permettre de liquider un passé plein d'obscurité.

« Nous insistons d'autant plus qu'après avoir fait des réserves sur certains points, nous nous sommes refusés à approuver les conclusions de la réponse à Monsieur le Ministre du Travail.

« Nous vous avisons que cette lettre sera communiquée à la Presse.

« Veuillez recevoir, etc... »

Cette lettre portait les signatures de M. Jean Saint-Quentin, administrateur de l'Union ; Michel Billot, Edouard Sobry et Emile Sterly, délégués de l'arrondissement de Valenciennes.

Genèse de l'affaire

Avant de publier la déclaration que M. Saint-Quentin nous a faite en son nom personnel et au nom de ses amis du Valenciennais à propos de cette décision, nous croyons utile pour mettre les choses au point, de résumer la genèse non point du désaccord mais des divergences de vue qui ont surgi et ont motivé l'attitude des Valenciennais.

Cette attitude s'est manifestée lors de la réunion du 15 mars du Conseil d'administration.

Les représentants du Valenciennais étaient ce jour déjà très étonnés qu'on leur eût rendu évasivement lors-

Toujours le "Scandale" de la Mutualité du Nord

M. Georges PETIT s'est rendu hier au Ministère du Travail et il a fourni au chef de Cabinet de M. MARQUET ses explications personnelles sur les faits qui lui sont reprochés

M. Jean SAINT-QUENTIN et les délégués du VALENCIENNOIS confirment leur « désolidarisation de la gestion » et proposent le moyen « de liquider un passé plein d'obscurité »

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

A la suite de la transmission au ministre du Travail du texte de la démission prise lundi par le Conseil d'administration de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord, lequel était joint au dernier rapport du préfet du Nord, M. Georges Petit, président général et directeur général démissionnaire de l'Union, s'est rendu à Paris où il a eu, hier, en fin de matinée, une très longue entrevue avec M. Bonnafeou, chef de cabinet de M. Marquet.

Au cours de cet entretien, M. Petit a présenté sa défense au collaborateur du ministre et lui a fourni ses explications personnelles au sujet des divers faits qui lui sont reprochés. M. Bonnafeou, après avoir noté les renseignements fournis par M. Petit, lui a fait connaître qu'il les remettrait à M. Marquet.

LA RÉUNION DE LA CAISSE GÉNÉRALE DE GARANTIE DES ASSURANCES SOCIALES

La Caisse générale de garantie des Assurances sociales a tenu, hier la réunion trimestrielle prévue par les statuts. Avant le début de la séance, M. Petit, qui est vice-président de la Caisse, a fait parvenir à M. André Tardit, conseiller d'Etat, président, une lettre dans laquelle il s'excusait de ne pouvoir assister à la délibération.

Les déclarations des délégués du Valenciennais

Le « scandale » de la Mutualité du Nord déclaré par lettre de M. MARQUET, ministre du Travail, et joint aux journaux valenciennois, a déjà fait couler beaucoup d'encre et... il continue à en faire couler.

Hier, M. Jean SAINT-QUENTIN, Président de l'Union Mutualiste de l'arrondissement de VALENCIENNES, a été adressé à M. le Président de l'U. D. « Désolidarisation »

« Monsieur le Président,

« N'ayant pu obtenir du Conseil d'administration, qui n'en a pas compris la nécessité, la nomination d'une commission ou d'un organisme intermédiaire pour se prolonger des événements critiques ou des agissements répréhensibles.

« Nous vous réitérons avec force que c'est nécessaire de désigner d'urgence une sorte de comité chargé d'établir un bilan sincère, de redresser la comptabilité,



M. Jean SAINT-QUENTIN, Président de l'Union Mutualiste de l'arrondissement de VALENCIENNES.

« Sur ce point il n'a pas, jugèrent-ils, abusé de leur confiance ; comme sur d'autres points du reste, ne serait-ce que ce ball de 18 ans, consenti à M. G. Petit et présenté à la ratification du Conseil deux ans après qu'il eut été signé. Les Valenciennais protestèrent, firent ressortir que le ball dans ces conditions n'avait aucune valeur et que M. Petit était un occupant illégal.

En fin de séance, les Valenciennais s'opposèrent à ce que fut confiée à M. G. Petit, durant trois mois, la liquidation des affaires courantes. Ils voulaient une autre garantie de sécurité qui, elle, ne put prêter à aucun commentaire et donnât tous apaisements désirables. Ils voulaient que la gestion actuelle soit absolument indépendante de la direction d'hier.

Ce que vous pouvez avoir pour sept sous

Vous pouvez avoir :

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ

L'HEBDOMADAIRE LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

En effet, pour cette infime somme de sept sous, il vous offre sur seize grandes pages de 80 x 43, des photographies superbes en couleur et en noir des caricatures, « très romans, un conte ou un article documentaire, un roman-pédant, la vie du cinéma, des mots drôles, des fantaisies, etc. et enfin, son fameux « Petit Courrier des Lectrices » !

Tout cela pour sept sous !

« LE RÉVEIL ILLUSTRÉ » est le magazine de la jeunesse et des familles.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ

de cette semaine publie :

Un article documentaire : Il y a 80 ans, quand le grand Pasteur annonça qu'il avait trouvé le vaccin contre la rage. — Un roman-cinéma : Cassanova. — La vie du cinéma : Le plus heureux moment de la vie d'artiste, souvenirs de vacances. — Le coin des Cinéphilas. — Rions un peu. — De ci, de là. — Ce qu'il faut savoir. — Son capitaine Petit Courrier des Lectrices. — Si j'étais riche ! — Sa Petite enquête sur le gros lot de la Loterie Nationale auprès des lecteurs. — Curiosités. — Variétés. — Fantaisies. — Au fil des jours, etc., etc.

voir également ses photos d'actualité : Les grandes vedettes de l'Ecran : Maurice Chevalier et Jeanette MacDonald. — La nouvelle Reine de Paris. — En visitant les membres du « Francisme ». — La Mode et la Coiffure. — La mode pour la mer. — Mariage de prince. — Américain-dentiste. — Deux pays 1. — La descendance d'un artiste à quatre petites, etc.

Prochainement le REVEIL ILLUSTRÉ commencera la publication d'un émouvant roman d'amour par Michel NOUR

Le numéro de 16 pages..... 0 fr. 35

Le demander à tous nos vendeurs et dépositaires.

EN SEPTIÈME PAGE

NOTRE PAGE FÉMININE

MORT DE LA REINE-MÈRE DE HOLLANDE

La reine-mère Emma de Hollande est décédée mardi matin, à 7 h. 45, en présence de la reine Wilhelmine, du prince de Waldeck et de la princesse Juliana. Le prince consort avait quitté l'illustre malade quelques instants avant sa mort.

La reine-mère était née princesse de Waldeck et Pirmont, le 2 août 1858, à Arolsen. Elle avait épousé, le 7 janvier 1879, à La Haye, le roi Guillaume-III des Pays-Bas.

Dès qu'il a appris le décès de la reine douairière des Pays-Bas, M. L. Barthou, ministre des Affaires étrangères, a chargé M. Lora, consul général à France, d'exprimer à M. Louden, ministre des Pays-Bas à Paris, les condoléances du gouvernement de la République.

En outre, M. Barthou a prié le ministre de France à La Haye de faire part au gouvernement royal de la vive sympathie du gouvernement de la République.

LES AFFAIRES STAVISKY ET LEURS RÉPERCUSSIONS

LA COMMISSION D'ENQUÊTE DEMANDE UNE CONTRE-AUTOPSIE DU CORPS DE L'ESCROC

Les prisonniers de Bayonne ainsi que les dossiers sont arrivés, hier, à Paris

Un important témoignage relatif à l'assassinat du conseiller Albert PRINCE

La Commission parlementaire d'enquête pour les affaires Stavisky, avait été convoquée hier matin exceptionnellement, pour assister à une projection de trois films tournés à Chamoni, au « Vieux Logis », par des maisons d'édition différentes, le 8 janvier, quelques instants avant la mort de l'aventurier. Après avoir été projetés pendant trois jours, sur les écrans parisiens, les films avaient été interdits.

Les commissaires ont fait part, dans les couloirs, à l'issue de cette séance.



Le corps de STAVISKY, tel qu'il fut trouvé.

de leurs impressions, qui ne sont pas tout à fait concordantes. Ils se sont trouvés cependant à peu près d'accord pour estimer qu'il y aurait lieu d'opérer une contre-autopsie, le plus rapidement possible et au besoin, un supplément d'information, afin de rechercher les circonstances exactes dans lesquelles l'aventurier a pu trouver la mort, certaines sensations paralysantes en opposition avec les rapports qui figurent au dossier établi par la Sûreté générale, lequel, du reste, ne serait pas complet.

Une intervention de M. LAGRANGE député du Nord

M. LAGRANGE, député socialiste du Nord, a fait remarquer que le certificat médical constatant le décès, certifié établi par le docteur Jamain, constitue la première pièce de ce dossier et porte, écrite de la main même du médecin, la surcharge suivante : « Les traces de poudre me font conclure au suicide ».

M. LAGRANGE et quelques-uns de ses collègues, désiraient que l'on fût assuré de ces traces de poudre et de leurs emplacements.

En outre, tous les assistants à la projection, ont pu remarquer des traces très apparentes d'un écoulement san-

guin abondant aux narines et à la gauche de Stavisky, ainsi que des taches de sang à la poitrine. Certains d'entre eux ont émis l'hypothèse que ces taches pourraient provenir d'une perforation du thorax.

De son côté, le docteur Camboulives, député socialiste de France du Tarn, a exposé que l'épanchement sanguin du nez et de la bouche ne pouvait s'expliquer autrement que, soit par une hémorragie d'origine pulmonaire, soit plutôt par l'écoulement de la voûte du palais, la perforation de l'artère temporale ayant entraîné une hémorragie d'une nature toute différente.

Il a observé, d'autre part, que de petites blessures ne pouvaient être obtenues que par un coup de feu tiré à un mètre de distance au moins et avec un revolver de fort calibre.

Opinions divergentes

Plusieurs autres commissaires, parmi lesquels MM. Gellie et Denadillac, ont estimé, avec M. Camboulives, que la présence d'une seule blessure à la tempe ne suffisait pas à confirmer l'hypothèse du suicide. C'est pourquoi ils ont estimé qu'il conviendrait de transmettre au garde des Sceaux une requête tendant à faire procéder à une contre-autopsie du cadavre inhumé dans le cimetière de Chamoni.

D'autres commissaires, parmi lesquels M. Graziani et le docteur Gout, ont considéré que la thèse du crime devait être soulevée et qu'il était indispensable de procéder à une contre-expertise, pour dissiper les doutes qui ont été soulevés dans l'esprit de beaucoup de leurs collègues par la projection des films.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

L'INSTALLATION DE M. LANGERON A LA PRÉFECTURE DE POLICE

Hier matin, à dix heures, M. Langeron, ancien préfet du Nord, a pris officiellement ses nouvelles fonctions de préfet de police.

Il a été reçu à l'hôtel préfectoral du boulevard du Palais par M. Bonnefoy-Sibour, qui lui a présenté les hauts fonctionnaires et les principaux chefs



M. LANGERON, déposant des fleurs au pied du monument élevé dans la cour de la Préfecture de police, à la mémoire des agents morts pendant la guerre.

de service : MM. Liard, secrétaire général ; Bresson, Dumoulin, Paul Guichard, directeur général de la police municipale ; Charles Meyer, directeur de la police judiciaire ; Ferrier, directeur du service des renseignements généraux, etc.

M. HENRY CHEBERRY SOUS-PRÉFET D'AVESNES NOMMÉ DIRECTEUR DU CABINET DE M. LANGERON

La nouvelle s'est répandue à Avesnes, que M. Henri Cheberry, fait si bon et sympathique sous-préfet d'Avesnes, était appelé auprès de M. Langeron, préfet de Police, comme directeur de son Cabinet.



M. CHEBERRY

se sont présentés entre les patrons et ouvriers. Il entretenait les meilleures relations avec les directeurs de tous les services de l'arrondissement et avec les représentants de la Chambre de Commerce.

Tout en le félicitant pour son avancement mérité, les Avesnois regretteront son départ.

M. Henry Cheberry, avocat à la Cour d'appel de Paris, fut mobilisé en 1914, dans l'infanterie et réformé ensuite comme blessé de guerre. Il entra dans l'administration en 1916, date à laquelle il fut nommé conseiller de Préfecture. A Beauvais il devint bientôt chef du Cabinet de M. Raux, préfet de l'Oise, qu'il suivit à Paris comme chef de son secrétariat particulier à la Préfecture de Police. Lorsque M. Raux prit sa retraite M. Cheberry fut nommé sous-préfet de Lannion (Côtes-du-Nord), alors que M. Langeron administrateur ce département et, enfin, il fut nommé sous-préfet d'Avesnes en décembre 1927, et prit effectivement possession de ce poste le 3 janvier 1928.

Ce que vous pouvez avoir pour sept sous

Vous pouvez avoir :

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ

L'HEBDOMADAIRE LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

En effet, pour cette infime somme de sept sous, il vous offre sur seize grandes pages de 80 x 43, des photographies superbes en couleur et en noir des caricatures, « très romans, un conte ou un article documentaire, un roman-pédant, la vie du cinéma, des mots drôles, des fantaisies, etc. et enfin, son fameux « Petit Courrier des Lectrices » !

Tout cela pour sept sous !

« LE RÉVEIL ILLUSTRÉ » est le magazine de la jeunesse et des familles.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ

de cette semaine publie :

Un article documentaire : Il y a 80 ans, quand le grand Pasteur annonça qu'il avait trouvé le vaccin contre la rage. — Un roman-cinéma : Cassanova. — La vie du cinéma : Le plus heureux moment de la vie d'artiste, souvenirs de vacances. — Le coin des Cinéphilas. — Rions un peu. — De ci, de là. — Ce qu'il faut savoir. — Son capitaine Petit Courrier des Lectrices. — Si j'étais riche ! — Sa Petite enquête sur le gros lot de la Loterie Nationale auprès des lecteurs. — Curiosités. — Variétés. — Fantaisies. — Au fil des jours, etc., etc.

voir également ses photos d'actualité : Les grandes vedettes de l'Ecran : Maurice Chevalier et Jeanette MacDonald. — La nouvelle Reine de Paris. — En visitant les membres du « Francisme ». — La Mode et la Coiffure. — La mode pour la mer. — Mariage de prince. — Américain-dentiste. — Deux pays 1. — La descendance d'un artiste à quatre petites, etc.

Prochainement le REVEIL ILLUSTRÉ commencera la publication d'un émouvant roman d'amour par Michel NOUR

Le numéro de 16 pages..... 0 fr. 35

Le demander à tous nos vendeurs et dépositaires.

LES GAGNANTS DE LA 8^{me} TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE

Le lot de CINQ MILLIONS est gagné par le numéro :

75.033 de la Série V

Les lots de UN MILLION sont gagnés par les numéros suivants :

73.752 de la S ^e J	36.617 de la S ^e G	29.254 de la S ^e U
53.778 de la S ^e M	36.626 de la S ^e A	93.511 de la S ^e M
64.814 de la S ^e J	50.541 de la S ^e U	74.615 de la S ^e R
05.330 de la S ^e L	01.100 de la S ^e M	69.553 de la S ^e B
86.789 de la S ^e B	44.244 de la S ^e M	08.989 de la S ^e J

DANS TOUTES LES SÉRIES

les numéros finissant par les chiffres ci-dessous :

GAGNENT UN LOT DE :

0	200 fr.
819	10.000 fr.
5.863	50.000 fr.
6.800	100.000 fr.
12.616	500.000 fr.

« Le Calvaire de Christiane »

par GUY DE LUSIGNÈRES

le nouveau roman que nous publierons dans quelques jours est le récit émouvant des souffrances d'une pure et noble jeune femme que torture, avec un raffinement atroce, une rivale criminelle.